



VILLE DE DIEPPE
Services techniques et des initiatives corporatives
Service d'ingénierie

Description de poste

Ingénieur
(Niveau intermédiaire)

SOMMAIRE

Relevant directeur du Service d'ingénierie, le titulaire du poste participe à la planification, de la mise en œuvre et des suivis des travaux d'infrastructures municipaux et notamment ceux reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux, au réseau routier, ainsi que les dossiers relatifs à la circulation, la signalisation et l'environnement. De plus, il collabore à l'établissement des normes, à la rédaction des termes de références, à la préparation des plans et devis pour l'exécution des contrats, à la préparation d'appels d'offres et à la coordination, à l'émission de permis, au contrôle et suivi de travaux, tant au niveau qualitatif que des échanges avec les intervenants et instances concernés.

RESPONSABILITÉS

- Participer à la planification, conception, coordination, surveillance, contrôle et mise en œuvre différents projets d'infrastructures municipales se rapportant aux réseaux routiers, piétonniers et récréatifs, circulation, réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux et réseaux d'aqueduc
- Préparer les demandes de services professionnels, procéder à leur évaluation et fait des recommandations nécessaires à son supérieur pour l'octroi des contrats
- Évaluer divers matériaux de construction et formuler des recommandations à ce sujet
- Préparer de la correspondance, des rapports, études, estimations de coûts et plans et devis préliminaires
- Étudier et évaluer des soumissions concernant des projets de construction et préparer des documents contractuels
- Préparer les plans, devis et estimations des coûts de travaux, rédiger les appels d'offres et recommander l'adjudication des contrats
- Diriger des réunions de chantiers et gérer les enveloppes budgétaires pertinentes aux projets sous sa responsabilité
- Transiger avec les entrepreneurs et s'assurer que les projets soient réalisés suivant les normes spécifiées et dans les délais et les coûts prévus
- Participer à la négociation et rédiger les différentes ententes à intervenir entre la Ville et les promoteurs
- Évaluer les rapports de professionnels sur différentes études techniques et spécialisées et émettre des commentaires
- Coordonner et surveiller les travaux d'experts-conseils, tant en conception qu'en réalisation de travaux
- Faire les inspections sur les chantiers pour la préparation des paiements et les certificats d'acceptation
- Proposer à son supérieur des normes, des politiques, des procédures ou autres reliées au service d'ingénierie
- Communiquer et assurer le respect des règlements en matière de santé et sécurité au travail auprès des employés
- Participer à l'établissement des pratiques et procédures de travail sécuritaire
- Faciliter un environnement de travail sécuritaire en appliquant les mesures de prévention en santé et sécurité au travail et s'assurer de la sécurité des lieux et des personnes
- Encadrer et conseiller les technologues et étudiants dans la réalisation des projets communs
- Offre une assistance technique lors du processus d'approbation des plans de lotissement provisoires, notamment la coordination des accords de lotissement et des cautionnements et garanties connexes, y compris la construction
- Informer et rapporter à la direction la présence de facteurs de risques ou d'accidents, et participer également aux enquêtes d'accidents
- Demeurer à l'affût des nouvelles tendances technologique et nouvelles pratiques dans le domaine
- Exécuter d'autres tâches, non limitatives, pour aider à la réalisation des projets et au bon fonctionnement des opérations

EXIGENCES MINIMALES

Éducation

- Diplôme universitaire de 1er cycle (baccalauréat) en génie civil ou génie municipal

Permis

- Être détenteur d'un permis de conduire, classe 5

Expérience

- Cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la construction d'infrastructure municipale

Membre

- Être membre de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Connaissances

- Excellente connaissance du français et de l'anglais oral et écrit
- Très bonne connaissance des pratiques, des mesures de prévention et lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail
- Excellente connaissance des principes de gestion de projet, y compris la structure de répartition du travail comme outil de planification, le contrôle/la limitation des coûts et la production de rapports sur des projets complexes et de grandes valeurs financières
- Très bonne connaissance des méthodes et outils utilisés dans la modélisation des systèmes d'aqueduc et d'égout
- Très bonne connaissance des principes du contrôle budgétaire
- Très bonne connaissance de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, etc.)
- Très bonne connaissance du devis normalisé (*Standard Municipal Specifications*) de la municipalité
- Très bonne connaissance de préparation d'appels d'offres, de demandes de propositions et de sélection de consultants
- Très bonne connaissance des méthodes de recherche utilisées pour la collecte, l'analyse et l'évaluation des données

Habilités

- Sens inné de la qualité de service à la clientèle
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Bon sens de l'organisation et de gestion des priorités
- Innovateur, dynamique et autonome
- Être centré sur l'efficacité et les résultats
- Capacité de relever des défis et soucieux des détails
- Capable de communiquer efficacement et d'une manière professionnelle, tant oralement que par écrit, afin de répondre aux demandes de renseignements de l'interne et du grand public
- Avoir de l'entregent afin de pouvoir communiquer de façon efficace avec divers groupes de clients et d'utilisateurs ayant des priorités opposées
- Capacité de prendre des décisions éclairées et indépendantes
- Capacité de rédiger des rapports de nature technique et de communiquer de façon claire, concise et simplifier les jargons techniques afin de faciliter la compréhension
- Capacité de travailler efficacement sous pression et en situation d'urgences
- Capacité de gérer des projets en respectant les budgets assignés
- Manifeste une attitude positive envers les intérêts de la municipalité et de la communauté en général

HORAIRE DE TRAVAIL

- Trente-cinq (35) heures par semaine

RÉMUNÉRATION

- Selon l'échelle salariale en vigueur

Mise en garde : Les énoncés ci-dessus reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et sont destinés à décrire la nature générale et le niveau de travail effectué et ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive de toutes les responsabilités, fonctions, capacités et exigences occupationnelles inhérentes. Tous les membres du personnel peuvent, de temps à autre, être amenés à effectuer des tâches en dehors du cadre de leurs responsabilités normales, selon les besoins.

Note : La municipalité s'est déclarée officiellement ville francophone offrant des services bilingues en l'an 2000 (*Politique linguistique de l'administration municipale A-9*) Sa langue de travail étant le français, tout employé doit être capable de communiquer en français et en anglais à l'oral et à l'écrit.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Révision le 13 janvier 2015 – Service des ressources humaines